

NAPONA

NETTOYANT SANS SOLVANT code 2090

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

COMPOSITION

Eau, 5-15% savon (huile de soja saponifiée et acide gras d'huile de coco, huile de lavandin.

PROPRIETES

Savon liquide sans solvants, n'irrite pas la peau. Enlève les taches d'huiles ou de cires, convient également pour le nettoyage des outils utilisés avec les produits sans solvant BIOFA. Biodégradable à 99 % (test OECD).

DOMAINE D'APPLICATION

Pour l'élimination des salissures sur bois, liège, linoléum, pierres, ou pour enlever les traces d'huile et de cires. Produit alcalin, la dilution et la durée d'action dépendent de l'encrassement du support et de sa résistance à l'alcalinité. Etant donné les risques de coloration du chêne et du châtaignier, diluer un volume de NAPONA dans 10 volumes d'eau afin d'éviter de tâcher les supports. Effectuer des essais préalables. Les outils seront nettoyés immédiatement après utilisation avec le NAPONA dilué à 1 : 1, puis rincés à l'eau claire.

MISE EN ŒUVRE

Pour réduire le temps d'action le produit peut être dilué à 1 : 1 (attention à la réaction à l'alcalinité). Etaler avec un chiffon ou une serpillière et frotter si nécessaire pendant le temps d'action qui est de 5 à 20 minutes. Refaire une application si les surfaces sèchent durant ce laps de temps. La dissolution des taches d'huile et de cire entraînent l'apparition

de mousse lors du frotage. Sur les sols encrassés ou à dégraisser, une monobrosse équipée d'un pad vert peut être utilisée. Avant l'élimination du NAPONA, nettoyer une petite surface et vérifier l'élimination de la cire. Rincer à l'eau en plusieurs passages. Neutraliser le support à l'aide d'une solution à l'eau vinaigrée (vinaigre de cuisine par ex.). Après 6 à 8 heures de séchage, un nouveau traitement d'huile ou de cire peut être effectué (le bois doit avoir moins de 14% d'hygrométrie).

CONSOMMATION – RENDEMENT

Dilution de 1 : 10 : environ 40 à 60 m²/L.
Dilution de 1 : 1 : 8 à 12 m²/L.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENT

1 L, 5 L, 20 L.

CONSEILS DE SECURITE

Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus dans l'égout, laisser les sécher à l'air libre. Secs ils seront plus facilement recyclés. Déposer les conditionnements vides et les résidus dans une déchetterie. Recyclage : Déchets liquides - EAK 070608

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 19/08/02)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU